



Légende

- Existant
- Démolition
- Nouveau

DEMANDE D'AUTORISATION DE BATIR

Construction d'une extension + rénovation d'une maison unifamiliale

PLANS - IMPLANTATION

ARCHITECTE	MAITRE DE L'OUVRAGE
 ARCHITECTURE JONCRUZ 29, rue Albert 1 ^{er} L-1117 LUXEMBOURG	Mme. Martins Abrantes, Tania M. Martino, Massimo Projet: 32, rue du Bois L-8019 Strassen
	Réf. cadastrale: 522/4510 Commune: Strassen Contenance: 2433ca Section: B des Bois Signature Architecte: Signature du Maître d'ouvrage

MODIFICATIONS	INDICE	DATE	DESSINE
Modification toitures plate végétalisée	A	10/11/25	JDC
Regard avec séparation des eaux E.U. et E.P.	B	25/11/25	JDC

Dessiné: JDC	Contrôlé: JDC	Date: 18/07/25	Echelle: 1:50	Plan n°: PL_0725/02	Indice: B
--------------	---------------	----------------	---------------	---------------------	-----------

L'entrepreneur chargé de l'exécution des travaux est tenu de contrôler toutes les cotes et vérifier toutes les mesures sur chantier avant exécution des travaux. Il devra signaler sans délai à l'architecte toute différence constatée, même si cette dernière n'est que mineure. Il est strictement interdit de mesurer un dessin non coté en vue d'une exécution prématurée sans consulter l'architecte. Le non respect de cette note entraîne l'entière et l'exclusive responsabilité de l'exécutant. - Les fondations, dalles et voiles sont à exécuter suivant l'étude de l'ingénieur.



